



Coop de Solidarité Multiservices Montauban

C'est déjà le printemps, la Coop de Solidarité pourra finaliser la construction. Sur la bâtisse, il reste peu de chose à faire : soit le recouvrement des poutres de la véranda, la finition de l'arche. La démolition de l'immeuble de l'Épicerie Dépanneur Chez Nicole devrait être terminée pour le 1^{er} juin 2012. Il restera alors les stationnements, du pavage à l'arrière, la clôture pour délimiter l'entreposage extérieur de matériaux et l'enseigne sur la rue Principale.

Nous désirons attirer votre attention sur une confusion qui semble s'installer parmi la population, laissant penser que la Coop de Solidarité Multiservices Montauban est un organisme sous la responsabilité de la municipalité, que c'est la municipalité qui paye ce projet.

La Coop de Solidarité Multiservices Montauban est un organisme légalement enregistré au Registraire des Entreprises du gouvernement du Québec. C'est un organisme complètement indépendant de la municipalité. Cet organisme est la propriété de ses membres et un conseil d'administration en assure la gestion.

Cependant, cette Coop est le fruit de plusieurs démarches initiées par la municipalité. En 2007, un forum sur le développement de Notre-Dame-de-Montauban auquel ont participé 200 citoyens qui souhaitaient, en priorité, le retour d'un poste d'essence. En 2008, la municipalité réalise un plan de développement. Le maintien des services de proximité y est inscrit (essence aussi). En 2009, la municipalité met en place un comité de suivi de ce plan. Ce comité mandate un comité provisoire pour étudier la question des services de proximité. Le 13 avril 2010, le comité devient la Coop de Solidarité Multiservices Montauban et le 30 avril 2010 tient son assemblée de constitution. **A partir de ce moment, le comité provisoire devient la Coop de Solidarité Multiservices Montauban et devient un organisme indépendant, qui a sa propre vie, ses propres budgets, qui prend ses décisions et qui a construit la Coop actuelle.** On peut dire que le comité s'est alors affranchi de la municipalité.

Cependant, la municipalité est un partenaire incontournable de notre Coop. Comme c'est dans son plan de développement, elle s'est impliquée pour supporter le projet avec son personnel, en appuyant les demandes de subvention et en participant à leur recherche, en subventionnant elle-même ce projet avec un montant de 155 000\$ sur 10 ans, soit 15 500\$ annuellement. De plus, la

municipalité a cautionné le projet pour 500 000\$ ce qui permettait à la Coop d'obtenir le financement. De plus, la municipalité installera la bibliothèque municipale et sera donc aussi locataire.

Comme vous pouvez le constater, la Coop est un organisme indépendant mais fortement appuyé par la municipalité. Sans cet appui, le projet n'aurait jamais eu lieu. Il faut donc bien distinguer aussi que l'augmentation des taxes à Notre-Dame-de-Montauban est due au nouveau rôle d'évaluation et non à la Coop.

Nous espérons que ces informations permettront de clarifier cette situation.

Deux dates à retenir :

- **L'Assemblée Générale Annuelle : le 28 avril 2012 à 10 hres au Centre municipal**
- **L'inauguration : le 19 mai 2012 à la Coop de Solidarité Multiservices Montauban**

Gilles Allaire, secrétaire